

Sujet : [INTERNET] Enquête Zone gens du voyage à La Jarne

De : <a.mortain@free.fr>

Date : 06/03/2024 12:37

Pour : <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je ne suis pas par principe opposé à l'installation des gens du voyage dans des espaces dédiés, il faut bien qu'ils puissent s'installer et se réunir en conformité avec leur mode de vie, et avec des équipements fonctionnels corrects.

Par contre, cette installation, comme souvent, suscite des rejets basés sur des craintes souvent justifiées :

- Le sentiment négatif sur la sécurité des biens ne peut pas être ignoré : Le déni quasi habituel des promoteurs de ces dispositifs participe grandement à la crispation et au rejet simple des populations avoisinantes. Il faut donner des gages extrêmement sérieux concernant la prise en compte de ces aspects sécuritaires.
- La question de la sécurité de circulation sur cette route se pose aussi de manière aigüe : aujourd'hui, étant déjà totalement inadaptée aux besoins de circulation, elle se dégradera encore par l'augmentation de déambulation piétonnière engendrée par l'installation de centaines de personnes.
C'est un constat maintes fois fait durant ces dernières années : lorsque des gens du voyages ont séjourné sur un terrain de taille beaucoup plus modeste situé au même endroit, nombre d'entre eux, surtout des femmes et des enfants, se rendaient à pied vers la zone commerciale d'Angoulins, sur cette route bien trop étroite et de fait accidentogène, et mettant en péril leur propre santé.
D'ailleurs, en dehors de cette question des gens du voyage, circuler à vélo sur cette route tient plus de l'exercice de survie que de la promenade. Il faudrait avant d'envisager autre chose, réhabiliter complètement cette route qui dessert la zone commerciale et le bord de mer, afin de la mettre en conformité avec la sécurité de circulation la plus élémentaire et la rendre praticable aux moyens de déplacements d'avenir.
- Enfin, si aucun de ces points n'est traité, vous n'empêcherez pas que s'exprime la crainte supplémentaire de voir le patrimoine immobilier se dévaloriser. A tort ou à raison peut être, mais cette crainte est très prégnante. Il faut donc rassurer par des réponses concrètes et effectives aux point précédemment évoqués.

En conclusion, je pense qu'il faut traiter le dossier par le bon bout : prendre en compte concrètement les craintes, en y apportant des solutions concrètes, ensuite résoudre la question de l'usage fonctionnel et sécuritaire de cette route avant d'envisager la concrétisation de cette installation.

Installer et réfléchir ensuite ne serait assurément pas la bonne méthode en repoussant, sinon un assentiment de la population riveraine, du moins une limitation de son rejet brutal.

Il faut amender ce projet afin de le rendre non seulement « digeste » mais surtout efficient et utile.

En démocratie moderne, il est plus que nécessaire de montrer que l'on intègre dans sa réflexion et les solutions les craintes, les aversions, les désirs et les souhaits des populations concernées.

Le bien commun, ça n'est pas le plus petit dénominateur commun, c'est la résolution harmonieuse de tous les besoins même antagonistes.

Je ne sais pas dans quelle mesure vous pourrez encore avoir cette circonspection ou s'il est déjà trop tard comme trop souvent.

Très cordialement

Alain MORTAIN